



## Construction d'un abris de jardin sur terrain non constructible

Par **doudou\_old**, le **13/11/2007** à **18:04**

bonjour;

jaimerais fabriquer une petite cabane de jardin de moins de 18 m<sup>2</sup> sur un terrain boisé classé zone naturel pour pouvoir mettre mes outils de jardinage.

j'ai demandé une permission au maire qui a été refusé mais beaucoup de personnes me disent qu'il est possible de fabriquer un petit chalet ou cabane de jardin si celle-ci ne dépasse pas 18 m<sup>2</sup>. La faire sur pilotis ne me dérange pas car cela peut être interdit de faire une fondation béton ou autre, chose que je conçois parfaitement.

pourriez-vous me répondre ou m'indiquer vers quel organisme puis-je me tourner pour être sûr d'être dans mes droits.

merci